



Comptes économiques rapides de la Guyane en 2024

L'économie guyanaise reste marquée par l'activité spatiale en retrait

En 2024, l'économie de la Guyane se contracte, avec une croissance en recul de 1,1 %. Comme en 2023, cette décroissance est due à une activité spatiale encore en transition, entraînant une baisse de 13,2 % en volume des exportations. Les autres composantes de la croissance régionale sont au contraire bien orientées. La consommation des ménages accélère avec une hausse de 2,6 % en volume, favorisée par le ralentissement de l'inflation qui persiste toutefois (+2,7 %) et soutenue par le dynamisme du marché du travail. Elle contribue à hauteur de 1,3 point à la croissance. La consommation des administrations publiques soutient également la croissance (+2,2 % en volume) à hauteur de 1,1 point. L'investissement augmente de 3,3 % en volume, porté par les investissements privés en hausse de 10,2 % en valeur, tandis que l'investissement public stagne. Les importations augmentent fortement (+6,2 % en volume), témoignant du dynamisme de l'économie régionale.

En 2024, le Produit intérieur brut (PIB) de la Guyane recule de 1,1 % en volume après une baisse de 3,0 % en 2023 (figure 1). Ce repli s'oppose à la croissance observée au niveau national (+1,2 %) (figure 2).

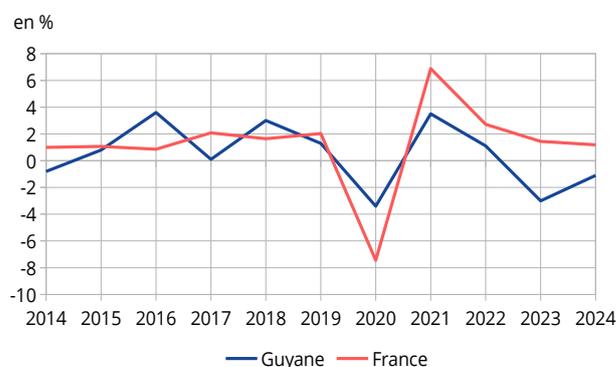
1. Le PIB et ses principales composantes (en %)

Composantes du PIB	Évolution en volume aux prix de l'année précédente	PIB (en millions d'euros courants)	Évolution des prix	Évolution en valeur	Contribution à la croissance (en points)
Produit intérieur brut	-1,1	5 084,1	2,1	0,9	-1,1
Consommation des ménages	2,6	2 716,4	2,7	5,4	1,3
Consommation des administrations publiques	2,2	2 721,7	2,6	4,8	1,1
Investissement	3,3	1 719,3	2,4	5,7	1,1
Imports de biens et services	6,2	3 236,4	1,5	7,8	-3,7
Exports de biens et services	-13,2	704,5	-6,3	-18,7	-2,3
Variations de stocks	nd	458,7	nd	nd	1,3

nd : non disponible

Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

2. Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

Avec une population moyenne estimée à 292 100 habitants en 2024, le PIB par habitant guyanais s'élève à

17 400 euros. Cet indicateur, nettement plus faible que dans les autres régions ultramarines ou au niveau national, s'explique principalement par la structure démographique de la région, avec une forte proportion de jeunes, qui contribuent moins à la production de richesses que les adultes en âge de travailler.

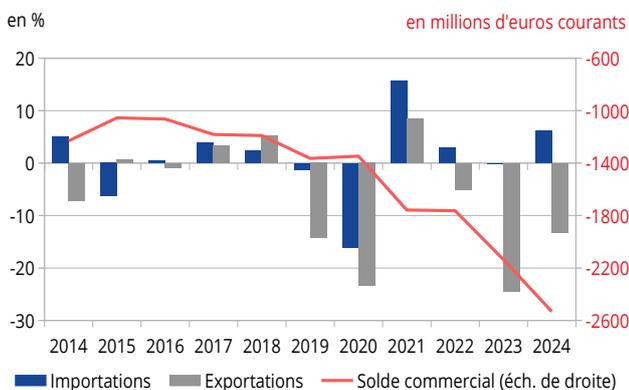
Hors activité spatiale, les exportations progressent

Comme en 2023, l'activité spatiale reste très contenue en 2024 avec seulement trois tirs de fusée, dont le vol inaugural d'Ariane 6 en juillet. La composition de ces vols (deux lancements Vega et un Ariane en 2024, contre un lancement Vega et deux Ariane en 2023) engendre une nouvelle baisse des exportations de 13,2 %, après un recul déjà significatif de 24,5 % en 2023 (figure 3). Alors que les exportations liées au spatial représentaient près des deux tiers du total des exportations en 2019, elles n'en représentent plus que 20 % en 2024.

Hors activité spatiale, les exportations connaissent une hausse de 10,4 %, portées par une augmentation des exportations d'or et autres minerais (+ 70 % en volume). De même, les exportations de biens manufacturés augmentent de 8,9 %. Les exportations de produits de l'industrie agro-alimentaire connaissent également une forte hausse (+39 % en volume). Cependant elles contribuent peu à l'évolution du total des exportations, compte tenue de leur faible part (2 %).

Le nombre de touristes augmente fortement en 2024 (+10,8 %), atteignant 86 000 visiteurs. Leurs dépenses (comptabilisées en exportations de services) sont en hausse de 1,6 % en volume. Elles représentent près de 20 % des exportations guyanaises en valeur en 2024 (contre 9 % en 2019). Contrairement aux Antilles, la dépense moyenne par touriste de séjour diminue (- 5,6 %) pour atteindre 1 747 € par personne, ce qui reste toutefois bien supérieur à la dépense moyenne des touristes de séjour de Guadeloupe (1 059 €) et de Martinique (980 €). Cet écart s'explique par la part importante de tourisme d'affaires en Guyane.

3. Évolution des importations et des exportations en volume (en %) et du solde commercial en valeur (en millions d'euros)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

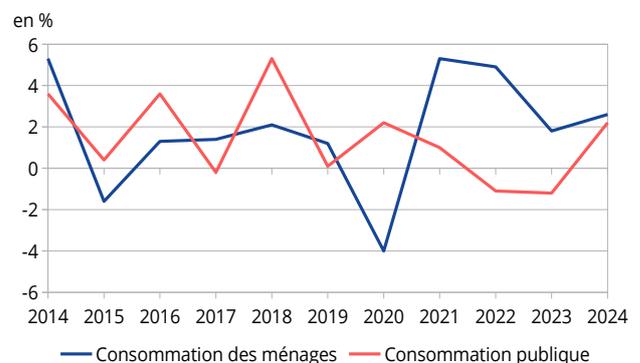
La consommation des ménages soutient l'activité

La consommation des ménages guyanais augmente de 2,6 % en volume, après une hausse plus modérée de 1,8 % en 2023 (figure 4). Elle représente 53 % du PIB. Principal moteur de la croissance, elle y contribue à hauteur de 1,3 point. Cependant, sa progression est freinée par l'inflation persistante (+3,0 % en 2024 comme en 2023) qui pèse sur le budget des ménages.

La consommation des ménages bénéficie en revanche de la résilience du marché du travail. Les créations d'emplois augmentent de 1,7 % sur un an, après une hausse de 2,9 % en 2023. L'emploi augmente particulièrement dans l'agriculture (+16,8 %, soit 100 emplois créés), la construction (+5,3 %, soit 250 emplois créés) et l'industrie (+2,6 %, soit 150 emplois créés). Le tertiaire connaît une hausse plus faible (+1,7 % dans le tertiaire marchand et +1,0 % dans le tertiaire non marchand). Cependant en raison de son poids élevé, il contribue fortement à la création d'emplois (850 emplois). Néanmoins, le taux de chômage au sens du BIT, s'établit à 17 %, contre 14 % en 2023.

Le crédit bancaire demeure un levier important pour la relance de la consommation des ménages. En 2024, les crédits à la consommation restent dynamiques (+6,6 % après +8,2 % en 2023), permettant à la consommation des ménages de garder une bonne orientation. Pourtant, le contexte monétaire est défavorable. En effet, le resserrement de la politique monétaire entraîne une hausse des taux d'intérêt. Pour les crédits à la consommation, ce taux s'élève à 6,62 % en moyenne en 2024 contre 5,63 % en 2023. Le nombre de dossiers de surendettement déposés à l'Institut d'émission des départements d'outremer (Iedom) est supérieur à l'année précédente, progressant de 24,9 % après une hausse de 15,9 % en 2023.

4. Évolution de la consommation des ménages et des administrations publiques en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

L'inflation décélère mais persiste

Le repli de l'activité économique intervient dans un contexte d'inflation persistante. En effet, en 2024, l'inflation reste soutenue (+3,0 %). Elle s'explique par l'augmentation des prix de l'électricité (+ 14,7 %) et de l'alimentation (+ 4,9 %). Les services connaissent une hausse des prix légèrement

inférieure à la moyenne (2,8 %). Pour les produits manufacturés, la hausse est plus modérée, avec une augmentation de 0,7 % en 2024, après +1,5 % en 2023.

La consommation publique augmente

La consommation publique augmente de 2,2 % en volume en 2024 après une baisse de 1,2 % l'année précédente. Dans les services des administrations et de l'éducation, les dépenses de consommation augmentent de 0,8 % en volume après un repli de 2,8 % en 2023, tout comme le niveau de la masse salariale en volume (+0,4 % après -0,6 % en 2023). La dépense en santé progresse davantage (+ 5,8 % en volume).

L'investissement est en hausse, porté par l'investissement privé

L'investissement, qu'il soit public ou privé, constitue à la fois un moteur immédiat de l'activité et une base des performances économiques futures. Après avoir stagné en 2022 et 2023, l'investissement en Guyane augmente de 3,3 % en volume en 2024 (figure 5).

En particulier, l'investissement privé connaît une forte hausse (+10,2 % en valeur), porté par des projets comme la centrale photovoltaïque avec stockage lithium-ion et hydrogène de l'Ouest guyanais et le pôle scierie et énergie valorisant le bois immergé du lac de Petit-Saut. Les encours de crédits à l'investissement sont en hausse de 10,2 % , après une première accélération de 9,9 % en 2023.

5. Montant des investissements privé et public (en millions d'euros) et évolution de l'investissement total en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

En revanche, l'investissement public stagne, après une hausse de 10,1 % en valeur en 2023 en lien avec le Contrat de convergence et de transformation (CCT). Ce contrat, en vigueur depuis 2019, encadre la structuration des projets et l'investissement public. Il prévoit notamment des fonds pour les infrastructures scolaires et routières. Les projets de construction couvrent ainsi plusieurs grands axes, en particulier la construction et les extensions de collèges et lycées. La signature du nouveau CCT, qui conditionne la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de la Collectivité territoriale de la Guyane n'est intervenu qu'au cours de l'été 2024. Dans ce cadre, la Guyane met

notamment en œuvre le chantier du lycée polyvalent Saint-Laurent IV dont l'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre 2025 et le collège de Montesinéry-Tonnégrande ouvert en septembre 2024. La fin de la construction du nouvel Hôtel de police à Cayenne est quant à elle prévue pour fin 2025.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire. Il est publié en volume et en valeur.

L'**évolution en volume ou en « euros constants »** permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'**évolution du prix du PIB** mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'**évolution globale** (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Les **importations**, qui par définition ne sont pas produites sur le territoire, sont comptabilisées en négatif dans le calcul du PIB.

Les **dépenses touristiques** sont comptabilisées en exportations et hors billets d'avion.

Méthodologie

Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Idem dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soient connues.

Les comptes économiques sont en « base 2020 »

Depuis 2024, les comptes économiques sont réalisés en base 2020. Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. La base 2014 intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système européen des comptes paru en 2010 (SEC 2010). En particulier, le champ des dépenses comptabilisées en investissements est élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. La base 2020 n'intègre pas de changement conceptuel pour les départements des Antilles-Guyane mais corrige certaines méthodes et apporte des améliorations qualitatives telles que la refonte du traitement des données comptables des entreprises.

Les indicateurs présentés sont issus de comptes régionaux annuels définitifs jusqu'en 2019, puis d'estimations issues du modèle Tablo pour les années 2020 à 2024.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie

Le modèle Tablo utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle s'appuie sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la comptabilité nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Partenariat

Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (Cerom) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour les DROM, l'ISÉE pour la Nouvelle-Calédonie et l'ISPF pour la Polynésie française. Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.

Pour en savoir plus

« [Les comptes économiques de la Guyane](#) », consultables sur les sites du CEROM et de l'Insee.

« [L'économie guyanaise se contracte en raison du ralentissement de l'activité spatiale](#) », Insee Analyses Guyane n°72, septembre 2024.

« [Une économie dynamique mais sous tension](#) », Insee Conjoncture Guyane n°34, juin 2025.

« [Les comptes définitifs 2019 de Guyane](#) », consultables sur le site de l'Insee

« [Rapport annuel économique de la Guyane 2024](#) », consultable sur le site de l'Iedom.